



## **Afrique : huit accords de défense avec la France**

Huit pays d'Afrique ont signé des accords de partenariats de défense avec la France, dont trois doivent encore être ratifiés par le Parlement français. Ces accords sont publiés au journal officiel (J.O.) après leur ratification, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ils portent sur l'appui de la France à la mise en place du pacte de sécurité collective de chaque pays signataire selon ses besoins et ses capacités.

Selon le ministère français de la Défense, il s'agit du Cameroun (21 mai 2009, *J.O. du 21-04-2011*), du Gabon (24 février 2010 en attente de publication au J.O.), de la République centrafricaine (8 avril 2010, *J.O. du 21-04-2011*), du Togo (13 mars 2009, *J.O. du 21-04-2011*), des Comores (27 septembre 2010, *J.O. du 8-03-2011*),

de Djibouti (21 décembre 2011, en attente de ratification), de Côte d'Ivoire (26 janvier 2012, en attente de ratification) et du Sénégal (18 avril 2012, en attente de ratification). Par ailleurs le 17 avril, le colonel Marc Conruyt, chef de corps du Régiment d'infanterie de chars de marine, a pris officiellement le commandement de la force Licorne en Côte d'Ivoire, en présence du nouveau ministre de la Défense ivoirien Paul Koffi Koffi (*photo*). La force Licorne (450 militaires) accompagne la montée en puissance de l'armée ivoirienne, appuie l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et assure la protection des ressortissants français. Entre le 4 septembre 2011 et le 5 avril 2012, elle a détruit 24 t d'explosifs, mis 300 t de munitions en sécurité et effectué 300 patrouilles. Elle a aussi participé à des actions civilo-militaires (distribution de denrées de première nécessité et de kits scolaires), à des aides médicales à la population et à la formation de cadres militaires ivoiriens avec des éléments français stationnés au Sénégal.

**Loïc Salmon**